



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Loperhet (29)

Le Trimaran, une salle multifonctions réalisée dans une démarche de durabilité

La municipalité loperhétoise a porté ce projet de salle multifonctions en veillant à ce qu'il réponde au mieux aux besoins multiples de la vie locale, à ce qu'il s'intègre à son environnement et à ce qu'il respecte différents critères écologiques et sociaux dans sa conception.

Loperhet (3700 habitants) est située sur la rade de Brest à 15 km de Brest. L'importance des espaces littoraux sensibles, des espaces agricoles et boisés, combinés à la proximité du pôle brestoïse, font de la commune un territoire attractif et fragile. Forte de ce constat, et souhaitant placer le bien-être des Loperhétois au cœur de ses projets, la municipalité s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et solidaire, qu'elle formalise et conforte chaque année un peu plus. Ces objectifs sont traduits à travers les différents projets, en limitant l'étalement urbain, en économisant les consommations en eau et en énergie, en favorisant les déplacements doux, en améliorant la qualité des eaux ou encore en favorisant la démocratie participative. Des actions de sensibilisation au développement durable, à destination des élus, des services municipaux et des habitants sont également menées régulièrement.

► Le contexte

Malgré ses 50 associations et ses 2 écoles, pour se réunir ou proposer des spectacles, Loperhet disposait jusqu'alors principalement d'une salle dont la vocation première était d'être un restaurant scolaire. Son fort taux d'occupation, sa taille limitée et les contraintes d'hygiène à respecter n'étaient pas sans poser de difficultés logistiques. C'est donc logiquement que la municipalité s'est lancée dans un projet de salle multifonctions en 2004-2005.



La salle multifonctions du Trimaran à Loperhet

► Quelques étapes clés

Dans un premier temps, un cabinet a été missionné par la mairie pour identifier les besoins, sur la base notamment d'entretiens avec les associations, les écoles et la population dans son ensemble.

Pour traduire ces besoins concrètement sous forme d'aménagement et d'équipement de la salle, un **comité consultatif** composé d'élus, d'agents, de représentants d'usagers et de riverains a été créé. Les élus du comité ont visité des réalisations d'autres communes. Ils se sont appuyés également sur les conseils de l'agence locale de l'énergie et du climat du pays de Brest **Ener'gence**, sur les aspects de maîtrise de l'énergie et de l'eau et l'intégration d'écomatériaux. La synthèse de ces échanges leur a permis d'établir un cahier des charges pour le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Un bâtiment éco-construit



Un bâtiment économe en énergie : orientation bioclimatique avec baies vitrées au Sud et panneaux photovoltaïques formant une casquette pour l'été, diminution des volumes à chauffer en limitant la hauteur sous plafond, éclairage naturel favorisé, toiture végétalisée...

et qui intègre des écomatériaux : ossature, charpente et bardage bois, peintures sans COV. ■

A été retenue l'équipe composée de l'architecte **Bertrand Moraglia**, du bureau d'études **ICARE** à Plougastel-Daoulas et du bureau d'études fluides et structures **ECO-DIAG** à Saint Malo.

Le Trimaran a été inauguré en novembre 2012.

➤ Les objectifs fixés

- Répondre aux besoins des associations, écoles et particuliers, susciter de nouvelles initiatives : danse, fest-noz, banquet, concert, théâtre, réunion, etc. en prévoyant l'accessibilité aux PMR y compris à la scène.
- Limiter les nuisances sonores, travailler l'intégration paysagère du bâtiment.
- Assurer un confort acoustique intérieur.
- Limiter les consommations (énergie, eau), gérer les eaux pluviales, favoriser les écomatériaux.

➤ Choix techniques

Localisation de la salle

La salle vient s'intégrer dans une zone d'activités de loisirs déjà existante, en périphérie du bourg. Elle est située à proximité immédiate de la salle omnisport et des terrains de football, permettant une mutualisation des voiries et parkings.

Répartition des espaces

Le bâtiment de 990 m² est composé de 3 salles. 2 salles forment un espace de 400 m² divisible en 2 par une cloison mobile, d'une capacité de 450 places assises ou 1300 places debout. Il dispose en annexe d'une scène de 80 m² accessible par une rampe PMR, de loges avec sanitaires ainsi que d'un office de

“ Avec le Trimaran, nous espérons non seulement répondre aux besoins actuels de la population loperhétoise mais aussi susciter de nouvelles initiatives.



Georges Hervé, adjoint



réchauffage. La 3^{ème} salle de 80 m² comprend un hall d'accueil et d'exposition avec bar et vestiaire.

Performances thermiques

- Performance énergétique équivalant à celle d'un bâtiment BBC.
- Baies vitrées au Sud, plus performantes qu'un mur trombe initialement prévu, au vu de l'usage ponctuel du bâtiment (d'après l'étude thermique), équipées d'une casquette formée par 36 m² de panneaux photovoltaïques, pour éviter la surchauffe en été.
- Chauffage gaz, avec air pulsé (plus efficace pour des usages ponctuels). Hauteurs sous plafond réduites pour limiter les besoins en chauffage. Toiture végétalisée pour une meilleure isolation thermique (et acoustique aussi).
- Eclairage naturel favorisé (mais possibilité aussi de "faire le noir" en plein jour).

Performances acoustiques

L'étude acoustique réalisée a conditionné le choix des matériaux. Pour le confort intérieur, la toiture végétalisée était un élément clé. A noter aussi la présence d'un amplificateur de boucle magnétique pour les malentendants. Pour limiter le bruit à l'extérieur, la salle est équipée d'une alarme visuelle suivie d'une coupure électrique asservie à l'ou-

verture trop longue des portes.

➤ Clauses d'insertion

La proportion de la part de main d'oeuvre réservée au public éloigné du milieu de l'emploi est de 5% du nombre d'heures total de travail. 1360 heures ont ainsi été réalisées (aménagements extérieurs, charpente/bardage, couverture, gros oeuvre).

➤ Données financières

Coût total : 1 700 000 €HT

dont travaux et maîtrise d'oeuvre : 1 650 000 €

Matériel et mobilier : 50 000€

Subventions : 256 164 €

dont Région Bretagne (Eco-FAUR) : 100 000€

Conseil Général : 81 164€

DGE : 75 000€

Reste à charge : 1 443 836€ ■

La contribution d'Ener'gence

Dans le cadre de l'adhésion de la commune au Conseil en Energie Partagé (CEP), l'Agence locale de l'énergie et du climat a été associée tout au long du projet et ce, dès le départ. Les sujets sur lesquels Ener'gence a été sollicitée sont :

- implantation et orientation du bâtiment (prise en compte des bâtiments alentours et des apports solaires)
- disposition des espaces intérieurs
- accompagnement lors de la simulation thermique dynamique pour optimiser les apports de chaleur « gratuits » et éviter les surchauffes
- solaire photovoltaïque
- toiture végétalisée
- participation aux tests d'étanchéité à l'air. ■



La salle principale divisible en 2 (à gauche) et le hall d'entrée (à droite)

CONTACT :

Georges Hervé, adjoint aux travaux / Tél. mairie : 02 98 07 07 07

BRUDED est soutenu par :

